Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXVIII, n° 2.
Bruxelles, janvier 1952.

Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXVIII, nr 2.
Brussel, Januari 1952.

SECONDE NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LES TACHINAIRES DU CONGO BELGE (1),

par Louis-Paul MESNIL (Feldmeilen).

Le matériel qui a donné lieu à la présente étude nous a été communiqué par l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge sur l'intervention de son Président, M. le Professeur V. VAN STRAELEN, que nous remercions vivement de son obligeance. Il se compose essentiellement de Diptères récoltés par G. F. DE WITTE au cours de sa mission au Parc National Albert en 1934-35. Il s'y trouve aussi quelques Tachinaires des collections F. FRANÇOIS et J. GHESQUIÈRE.

Dans l'ensemble, ces insectes, surtout ceux de la Mission G. F. DE WITTE, ont été récoltés au filet-fauchoir sur une grande échelle, dans les prairies et sur les plantes basses des endroits ombragés. Il en résulte que nous ne saurions y trouver en quelque sorte un résumé de la faune des régions ainsi explorées. Les grandes formes, dont le Congo est assez riche y font presque totalement défaut. Cependant, cette méthode de chasse apporte une contribution originale très substantielle en nous faisant connaître de véritables biocénoses entièrement nouvelles. L'exemple le plus frappant à cet égard est celui des *Crocuta (Bucentes)* dont nous avons pu examiner ainsi plus de 500 spécimens, qui se classent en 18 espèces dont 17 sont nouvelles

(1) Voir : *Première note préliminaire sur les Tachinidæ du Parc National Albert*, par Louis MESNIL. (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belgique, Tome XXVI, n° 3, février 1950.)

pour la science. Quand on se souvient que les *Crocuta* d'Europe vivent aux dépens des larves de Tipulides et des chenilles de Noctuides, on conçoit toute l'importance des connaissances nouvelles apportées par la mission G. F. DE WITTE en Tachinologie.

Au cours de cette note préliminaire, nous nous sommes attachés à présenter les Tachinaires les plus intéressants. Nous avons choisi ceux qui viennent éclairer les rapports entre la faune éthiopienne et celle d'Europe. Les *Crocuta* ou les *Linnæmyia* sont évidemment du nombre, mais nous avons été assez heureux pour trouver mieux, ainsi nous avons découvert des espèces congolaises des genres *Paratrixa* et *Frivaldzskia* jusqu'à présent monospécifiques et basés chacun sur une espèce d'Europe très rare. Le genre *Pandelleia* comprenait seulement 4 formes rarissimes plus ou moins confinées aux Alpes et aux Pyrénées où elles parasitent des adultes de Curculionides du genre *Otiorrhynchus*. Nous décrirons ci-dessous une nouvelle *Pandelleia* de l'Urundi. Ceci souligne assez, une fois de plus, combien il est important de se référer à notre vieille faune paléarctique lorsqu'on entreprend des recherches sur les insectes exotiques.

Parmi les Tachinaires nouveaux les plus remarquables que nous avons examinés au cours de notre travail, certains viennent grossir le genre européen *Lomatacantha*, d'autres étoffent les genres africains monospécifiques *Nemorilloides*, *Synhypostena* et *Kiniatilia*. Il est à remarquer qu'au cours de cette note nous n'aurons à décrire aucun nouveau genre.

Pandelleia françoisi n. sp.

Espèce parfaitement typique du genre par tous ses caractères, inclus la nervation alaire, la forme et la dimension de l'oviscapte des femelles, la présence de petites taches noires symétriques sur l'abdomen, l'absence de soie interne aux tibias médians. Elle se sépare de toutes celles actuellement connues par l'absence totale de pruinosité sur ses téguments qui sont très brillants, et par sa coloration particulière. Chez le mâle, le thorax et le scutellum sont noir brillant, les parafrontaux et l'occiput sont noirs, la bande frontale, les antennes et les palpes sont jaunes. Le reste de la tête est blanc-jaunâtre. L'abdomen est jaune ambré brillant, semi-transparent, passant au rouge sang vers son extrémité postérieure. Il est orné sur les 2me, 3me, 4me et 5me tergites de 2 taches noir brillant s'ap-

puyant exactement contre leur marge. Pattes jaunes à tarses brun-noir, les genoux médians et postérieurs marqués de noir. Ailes hyalines, légèrement brunâtres, à épaulette noire. La femelle est entièrement jaune rouge brillant, sans trace de pruinosité, tout comme le mâle. Elle n'a de noir que l'épaulette et les genoux postérieurs. Les genoux médians sont brunâtres ainsi que les tarses. Longueur du corps : 4,5 mm.

Type : mâle : Urundi : Bururi, alt. 1.950 m, 13-III-1949 (Coll. F. François) in coll. Inst. roy. Sc. nat. Belg.

Paratypes : Urundi : Bururi, alt. 1.950 m, 24-XII-1949 ; Bururi, Makamba, alt. 1.450 m, 28/29-V-1948 (Coll. F. François) in coll. Inst. roy. Sc. nat. Belg.

Linnæmyia setinervis n. sp.

Cette forme se classerait dans le genre *Tachinòmima* B. B. à cause de l'allongement de sa trompe et de la réduction des labelles. Cependant, en accord avec Curran, nous considérons *Tachinomima* comme synonyme de *Linnæmyia,* car chez ces insectes, les organes en question varient considérablement d'une espèce à l'autre sans relation avec les affinités naturelles les plus évidentes. Notre *L. setinervis* (femelle) semble se rapprocher sensiblement de *L. Braunsi* Villeneuve de par ses caractéristiques essentielles, notamment le fulcrum à peine plus long que la hauteur de la tête, les labelles effacés, les soies frontales descendant jusqu'à mi-hauteur des parafaciaux, lesquels sont larges, le péristome orné en bas de 1-2 rangs de forts cils noirs, le chète à 2me article très allongé. Chez les deux espèces la chétotaxie est à peu près la même et la coloration semblable. Cependant, chez *L. setinervis,* le front au vertex est un peu moins large que chaque œil vu de dessus, la bande frontale est jaune, rétrécie en arrière, élargie en avant, plus étroite que chaque parafrontal. Les parafaciaux sont 1,5 fois aussi larges que l'antenne, celle-ci offre un 3me article 1,5 fois aussi long que le 2me. Les palpes sont jaunes, étroits, longs comme le diamètre d'un tibia. L'occiput ne possède pratiquement pas de microchètes noirs en arrière des cils postoculaires. L'aile est hyaline, à peine jaunâtre le long de son bord antérieur et des nervures ; r^1 est abondamment ciliée jusqu'aux 2/3 de sa longueur et r^{4+5} est ciliée dessus et dessous jusqu'à mi-distance de *r-m*. Le prosternum est nu et la déclivité infrasquamale a une petite touffe de microchètes. Les tarses antérieurs de la femelle ne sont pas élargis. Quant à la coloration,

elle est très semblable à celle de *L. Braunsi* mais les antennes sont noires sauf l'extrémité de leur 2me article qui est brunâtre. Les fémurs sont noirâtres en dessous dans leur 1/2 apicale et les tibias sont rembrunis plus ou moins à leur base et leur extrémité. Longueur 10 mm.

Type : femelle : Congo Belge : Parc National Albert : Plaine Semliki, alt. 900-1.000 m, 1937 (Coll. H. HACKARS) (2).

Linnæmyia ciliata n. sp.

Cette espèce, représentée par un individu femelle, se classe auprès de *L. alboscutellata* SPEISER par ses caractères fondamentaux. Quelques différences importantes l'en séparent à première vue : l'aile est hyaline, sans ombre le long de *m-cu*, la nervure r^1 porte de longs cils dans sa moitié basale, le prolongement de *m* au delà du coude n'est pas plus long que la distance entre ce dernier et *m-cu*. La tête est semblable à celle de *L. alboscutellata*, mais le péristome porte des poils noirs assez forts. Palpes jaunes, antennes noires, front au vertex un peu moins large que la moitié de chaque œil vu de dessus, la bande frontale brune, nettement plus étroite que chaque parafrontal. Thorax noir à pruinosité cendrée assez dense, laissant voir en dessus 4 bandes longitudinales noires étroites dans la région présuturale. En arrière de la suture, les deux bandes médianes se réunissent en une tache rectangulaire transverse visible seulement sous un certain jour. Calus huméral jaunâtre, scutellum blanc. Aile à épaulette blanc-jaunâtre, la basicosta blanche ainsi que le remigium et la base de la nervure costale. Abdomen ovale assez court, à fond noirâtre, largement orangé sur les flancs des 2me et 3me tergites. Il est couvert d'une pruinosité cendré-jaunâtre à taches de reflets gris. Pattes jaunes, tarses noirs à pilosité médiocre. Hanches antérieures portant une petite bande brunâtre. Fémurs antérieurs avec un point noir à la base. Longueur 8 mm.

Type : femelle : Congo Belge : Kivu, Rutshuru, alt. 1.285 m, 3-VII-1935 (Miss. G. F. DE WITTE).

Linnæmyia patruelis n. sp.

Insecte fort voisin de *L. torensis* CURRAN, dont il partage la forme, la coloration et la plupart des caractères, principale-

(2) Sauf indication contraire, les types et paratypes ont été retournés à l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

ment la rangée complète de microchètes noirs en arrière des cils postoculaires, les tarses jaunâtres, la soie ptéropleurale courte. Il s'en sépare aussitôt par son front à peine plus large que la moitié de chaque œil vu de dessus, ses fortes soies frontales au nombre d'une douzaine, dont 7 à 8 descendent en deux rangées plus ou moins régulières jusqu'à mi-hauteur des parafaciaux. Les ailes sont hyalines, légèrement grises ou à peine teintées de brunâtre, parfois un peu plus foncé le long des nervures. Disque du scutellum portant quelques soies dressées en plus des préapicales normales. Longueur 10 mm.

Type : mâle : Urundi : Bururi, alt. 1.900 m, 24-XII-1949 (Coll. F. FRANÇOIS) in coll. Inst. roy. Sc. nat. Belgique.

Linnæmyia hirtifrons n. sp.

Espèce de taille moyenne, de couleur sombre, sans affinité évidente avec les espèces actuellement connues. Coloration entièrement noir brunâtre, les tibias jaunâtres chez la femelle. Forme allongée, étroite. Front très saillant en avant, anguleux, un peu plus étroit que chaque œil vu de dessus au vertex. Bande frontale un peu moins large que chaque parafrontal. Soies ocellaires fines et courtes. 9-10 paires de soies frontales, les deux paires supérieures longues, croisées et un peu orientées vers l'arrière, les 4 ou 5 antérieures descendant en ligne jusqu'à mi-hauteur des parafaciaux. Verticales internes croisées à peu près aussi longues que la hauteur de la tête. Antennes à 2me article étroit, le 3me large, rectangulaire, 1,5 fois plus long que le 2me chez la femelle, 2 fois chez le mâle. Chète épaissi aux 3/4 de sa longueur, son 2me article 2 fois plus long que large. Parafaciaux plus étroits que l'antenne. Grande vibrisse insérée au niveau du rebord buccal. Expansion occipitale garnie de poils noirs longs et forts. Trompe à fulcrum long comme le grand diamètre de l'œil, les labelles assez forts. Palpes très courts, 2-3 fois plus longs que larges. Prosternum, propleures et déclivité infrasquamale nus. Thorax à 3 + 3 dorsocentrales, 3 sternopleurales. Scutellum à soies apicales très fines. Stigmates postérieurs très petits. Abdomen ovale-allongé, arrondi à son extrémité postérieure, le 2me tergite très court. Dorsalement, les différents tergites sont soudés et leur limite peu visible. 5me segment aussi long que le 4me. Pubescence abdominale assez longue chez la femelle, longue et hérissée sur les côtés et en dessous chez le mâle. Pas de soies marginales au 2me tergite, 2 soies marginales médianes au 3me.

2 soies discales aux 3me et 4me segments. Ongles antérieurs des mâles assez courts. Aile distinctement enfumée le long des nervures, à épine costale courte. 2me segment costal à peine plus long que 1/3 du 3me. r^{4+5} ciliée jusqu'à *r-m*. Coude de *m* très rapproché de *m-cu*, 3 fois plus éloigné de la marge de l'aile que de cette dernière nervure. Prolongement du coude égalant le segment précédent de *m*. Longueur 8 mm.

Type: femelle: Congo Belge: Parc National Albert: S. lac Edouard, riv. Rwindi, alt. 1.000 m, 25-IV-1936 (Coll. L. LIPPENS).

Paratypes : deux mâles : Uganda, Unyoro district (Dr Ch. MARSHALL).

Linnæmyia aurantiaca n. sp.

Espèce semblable d'aspect à *L. sulphurea* VILLENEUVE, mais bien distincte. Tête jaune, le front roux brunâtre un peu brillant, la bande frontale jaune-rouge. Occiput noir dans son tiers supérieur, la bande médioccipitale brun-roux. Fulcrum de la trompe jaune. Antennes noires, marquées de roux à l'intersection des 2me et 3me articles. Thorax noir en dessus, jaunâtre sur les flancs, les épaules et les calus postalaires. Une grande tache jaune s'appuie sur le bord antérieur du scutellum. Scutellum brun rouge. Abdomen d'un jaune mat velouté avec une étroite bande médiodorsale longitudinale orangée. Une tache noire au milieu du 2me tergite, 5me tergite plus ou moins enfumé dans sa moitié apicale. Quelques taches noirâtres au sommet du 4me segment à la base des soies marginales. Pattes jaunes inclus les tarses. Pilosité abdominale noire, le dessous des 2me et 3me tergites à pubescence dorée. Ailes un peu enfumées surtout le long des nervures, jaunies à la base et le long du bord antérieur. Epaulette et basicosta jaunes. Trompe à fulcrum très fin, 1,5 fois aussi long que la hauteur de la tête. Labelles étroits mais bien détachés, longs comme 1/5 du fulcrum. Palpes pratiquement nuls. Antennes à 3me article ovale, assez large, 3 fois aussi long que le 2me. Chète à 2me article 2 fois plus long que large. Expansion occipitale n'offrant que quelques fins poils noirs. 8 paires de soies frontales, la paire supérieure plus forte, orientée vers l'arrière, les 4 antérieures plus courtes et fines descendent jusqu'au 1/4 supérieur des parafaciaux. Soies ocellaires fines et courtes. Front un peu plus étroit que chaque œil vu de dessus, à bande frontale parallèle 2-3 fois plus large que chaque parafrontal au vertex. 1 rang

de longs microchètes occipitaux. 3 + 3 dorsocentrales, 3 sternopleurales. Propleures nus. Déclivité infrasquamale avec une touffe de microchètes noirs. Abdomen offrant 2 soies discales aux 3me et 4me tergites, et 2 soies marginales médianes au 3me. Aile sans cil en dessus, avec un petit cil en dessous à la base de r^{4+5}. Coude de m 2,5 fois plus éloigné de la marge de l'aile que de *m-cu*. Prolongement du coude égalant le précédent segment de *m*. Longueur du corps 8 mm.

Type : mâle : Congo Belge : Parc National Albert, lac Kanyamenoni, vers volc. Musule, alt. 2.300 m, 14-VIII-1934 (Miss. G. F. de Witte).

Chromatophania emdeni n. sp.

Espèce évidemment affine à *C. fenestrata* Villeneuve dont elle possède la forme ramassée, la coloration et les dessins alaires ainsi que la dimension des 2me et 3me segments costaux qui sont égaux entre eux. Elle est reconnaissable au premier coup d'œil à son abdomen plus globuleux, entièrement d'un noir très brillant. Chez la femelle, les palpes sont fortement dilatés à leur extrémité, les tarses courts, larges et aplatis. Longueur 13 mm.

Type : mâle : Congo Belge : Eala, 2-X-1935 (J. Ghesquière) in coll. Inst. roy. Sc. nat. Belg.

Paratypes : Eala, 2-X-1935, 3-XI-1935 ; I-1936 ; VII-1936 ; 17-II-1935 ; II-1936 (J. Ghesquière) in coll. Inst. roy. Sc. nat. Belg.

Frivaldszkia Schiner.

Ce petit genre ne comprenait jusqu'à ces dernières années que la rare espèce européenne *F. distincta* Meigen. Nous avons déjà décrit une nouvelle forme du Sénégal. Nous sommes en mesure actuellement d'y ajouter deux autres, l'une du Congo Belge, l'autre de l'Inde. Nous nous excusons d'introduire cette dernière dans le présent travail malgré son titre, mais la chose nous a paru indispensable pour comparaison. Plutôt que de donner des descriptions séparées de ces insectes, nous préférons les séparer au moyen du tableau ci-dessous :

1. Péristome à expansion occipitale entièrement garnie de poils noirs. Parafaciaux extrêmement étroits, 3 à 4 fois plus étroits que l'antenne. Front des mâles aussi large que chaque œil vu de dessus ; soies ocellaires très fortes,

longues comme le petit diamètre de l'œil. Antennes larges à 3me article 6 fois plus long que le 2me. Corps uniformément couvert de dense pruinosité gris-plombé. 3 paires d'acrosticales postsuturales. 3me tergite abdominal à 2 soies discales et 2 marginales médianes. Aile uniformément brunie ; coude de *m* obtus ; *m-cu* droite, perpendiculaire sur *m*, bien plus rapprochée de *r-m* que du coude de *m*. Ongles antérieurs des mâles médiocres. Antennes des femelles moins larges. Longueur 4 - 4,5 mm. Type : mâle : Congo Belge : Parc National Albert, Tshamugussa (Bweza), alt. 2.250 m (Bambous), 10-VIII-1934 (Miss. G. F. DE WITTE) ... ... *F. plumbea* n. sp.

—. Péristome à expansion occipitale entièrement garnie de poils blancs et portant 1-2 soies noires en avant. Parafaciaux sensiblement aussi larges que l'antenne ... ... 2.

2. Aile à *m-cu* très oblique sur *m*, aboutissant bien plus près de *r-m* que du coude. Transverse apicale très fortement concave. Soies ocellaires très courtes, fines, bien plus courtes que les petites vibrisses. Abdomen sans soies discales ni marginales au 3me tergite. Corps uniformément couvert de dense pruinosité cendrée.

Type du Sénégal (RISBEC) ... ... *F. risbeci* MESNIL.

—. Aile : *m-cu* perpendiculaire sur *m*. Transverse apicale non ou à peine concave. Soies ocellaires très fortes, bien plus longues que les petites vibrisses, Abdomen portant 2 soies discales et 2 marginales médianes au 3me tergite. Au moins le bord postérieur des tergites abdominaux noir ... ... 3.

3. Ailes hyalines à nervures pâles. *m-cu* aboutissant au milieu de l'intervalle entre *r-m* et le coude de *m*, ce dernier presque droit. Transverse apicale peu concave. Front des mâles large comme 1/2 de chaque œil vu de dessus. 3 paires de soies acrosticales postsuturales. Abdomen fortement comprimé à son extrémité. Coloration noire, voilée de légère pruinosité grise, la marge postérieure des segments abdominaux noirâtre. Longueur 6 mm. Type : mâle : Naduvathumuzhi, Travancore (Madras), Inde, par S. K. PILLAI, le 27 juillet 1945. Il est éclos d'un *Lymantriidæ* indéterminé attaquant le *Tectona grandis*. ... ... *F. angustifrons* n. sp.

—. Ailes brunies à nervures foncées. *m-cu* aboutissant bien plus près de *r-m* que du coude de *m*, ce dernier très obtus. Transverse apicale droite. Front des mâles large comme chaque œil vu de dessus. 2 paires de soies acrosticales postsuturales. Abdomen non comprimé vers l'extrémité, offrant 2 grandes taches noires triangulaires sur chaque tergites ... ... *F. distincta* MEIGEN.

Paratrixa stammeri n. sp.

Le curieux genre *Paratrixa* BRAUER et BERGENSTAMM, dont nous ne rappellerons pas ici les caractères, ne contenait jusqu'à présent qu'une espèce bien mal connue à cause de son extrême rareté, *P. polonica* BRAUER et BERGENSTAMM, propre à l'Europe Centrale. Sa morphologie si particulière, spécialement chez les femelles, a sans doute son origine dans l'Ethologie. Le Prof. STAMMER, de Munich, vient en effet de nous communiquer obligeamment le fait qu'il a élevé *P. polonica* aux dépens des adultes d'un Coléoptère Carabide : *Anisodactylus binotatus* FABRICIUS. Nous avons eu la bonne fortune de découvrir deux nouvelles espèces de *Paratrixa* du Congo Belge. Nous nous faisons un devoir de dédier l'une d'elles à notre savant collègue le Prof. STAMMER, qui a su mettre en évidence les mœurs de ces remarquables insectes.

P. stammeri offre exactement le même aspect et la même coloration que *P. polonica*. Il s'en distingue aussitôt à son front pas plus large que 1/3 à 2/5 de chaque œil vu de dessus (contre 2/3 chez *P. polonica*), et ses parafaciaux plus étroits que le 3me article antennaire. La bouche vue de dessous est 2 fois plus large que chaque côté du péristome, ce dernier est large seulement comme 1/6 du grand diamètre de l'œil. Le front n'est pas plus long que la face, les antennes occupent les 4/5 de la hauteur de cette dernière. Les femelles ne semblent se distinguer de celles de *P. polonica* que par les proportions du front et de la face. Longueur 5 mm.

Type : mâle : Congo Belge : Parc National Albert : Rutshuru, alt. 1.285 m, 18/23-VI-1934 (Miss. G. F. DE WITTE).

Paratype : Congo Belge : Parc National Albert : lac Kivu : Ruabungu, alt. 1.460 m, 17-X-1935 (Miss. H. DAMAS).

Paratrixa æthiopica n. sp.

Espèce largement distincte des deux autres par sa couleur noir mat uniforme qui rappelle celle d'un *Degeeria*. Un léger voile de pruinosité cendré-blanchâtre occupe la moitié antérieure des 3me à 5me segments abdominaux, les épaules et la région présuturale. Aucune ligne dorsale longitudinale visible sur le thorax. Bande frontale brunâtre, palpes et pattes noirs. Le front est très étroit. Chez les femelles, il est large comme 1/2 de chaque œil vu de dessus. Parafaciaux plus étroits que le 3me article antennaire. Abdomen : les 3me et 4me tergites ne portent pas, en dessous, contre la ligne médioventrale, 2 plaques triangulaires de spinules serrés, comme chez les autres *Paratrixa*, mais seulement 2 lignes de spinules. Longueur 4,5 mm.

Type : femelle : Congo Belge : Ruanda, Ruhengeri (sources Kirii), alt. 1.800 à 1.825 m, 3-X-1934 (Miss. G. F. de Witte).

Synhypostena brunnea n. sp.

Insecte très semblable à *S. pedestris* Villeneuve, aussi bien par la forme de l'abdomen que par la coloration du corps et des pattes. Il n'offre pas de soies ocellaires, pas d'acrosticales postsuturales, pas de préapicales au scutellum. Les cuillerons sont réduits, les antennes noires, la nervation alaire est la même aussi que chez *S. pedestris*. Cependant, chez *S. brunnea*, les ailes sont uniformément brunes, dépourvues de bande apicale plus foncée. En outre, le 2me tergite abdominal porte 2 fortes soies marginales médianes, les parafaciaux à mi-hauteur, sont plus étroits que 1/2 de la largeur du 3me article antennaire, les tibias médians n'ont qu'une soie antéro-dorsale. Longueur 8 mm.

Type : mâle : Congo Belge : Parc National Albert, Nyasheke (volc. Nyamuragira), alt. 1.820 m, 1-VI-1935 (Miss. G. F. de Witte).

Nemorilloides carbonata n. sp.

Ce petit genre *Nemorilloides* Brauer et Bergenstamm, jusqu'à présent monospécifique, semble peu connu. Il offre une ressemblance frappante avec *Paratryphera* Brauer et Bergenstamm et l'on serait tenté à première vue de le classer au voisinage. Cependant, sa préalaire très courte indique sans

équivoque sa position dans les *Blondeliini,* tout à côté de *Atylomyia* Brauer et Bergenstamm dont il se sépare à peine. Notre nouvelle espèce se distingue aisément de *N. flaviventris* Brauer et Bergenstamm par les caractères suivants :

Mâle à coloration entièrement noire, l'abdomen n'offrant qu'une très étroite bande de pruinosité argentée contre la base du 4me tergite. Front large comme 4/5 de chaque œil vu de dessus à bande frontale noire 3 à 4 fois plus large que chaque parafrontal. Thorax à 2 + 3 dorsocentrales. Scutellum : intervalle entre les 2 soies subapicales égalant 2/3 de la distance entre une subapicale et la basale du même côté. Aile : *m-cu* droite, plus courte que la distance qui la sépare du coude de *m.*

Femelle : mêmes caractères que le mâle. Le 5me tergite abdominal porte parfois une trace de pruinosité argentée contre sa base. Longueur 4,5 mm.

Type : mâle : Congo Belge : Parc National Albert : Kivu, Rutshuru, alt. 1.285 m, 16-X-1934 (Miss. G. F. de Witte).

Paratypes : Congo Belge : Parc National Albert : Rutshuru, alt. 1.285 m, 4/5-I-1934 (Miss. G. F. de Witte) : Parc National Albert : Plaine Semliki, alt. 900-1.000 m, IV/X-1937 Coll. H. Hackars).

Lomatacantha bilineata n. sp.

La séparation entre les genres de *Blondeliini* étant assez confuse à l'heure actuelle, nous devons préciser qu'à notre avis, toutes les formes apparentées à *Blondelia* Robineau-Desvoidy se classent en deux genres européens distincts : d'une part *Blondelia* RobineauDesvoidy (génot. *nigripes* Fallén), synonyme de *Lophyromyia* Brauer et Bergenstamm, reconnaissable à son 2me tergite abdominal excavé jusqu'à sa marge postérieure, son épaule à chétotaxie normale, à la tarière bien connue des femelles. D'autre part, toutes les autres espèces à 2me tergite abdominal non excavé jusqu'à sa marge, à épaule pourvue d'une chétotaxie différente, et dont les femelles n'ont pas de tarière, constituent un genre unique. Nous nommons ce dernier *Lomatacantha* Rondani (1859) (génot. *L. parra* Rondani), synonyme de *Oswaldia* Robineau-Desvoidy (1863) et de *Aporotachina* Meade (1894). C'est dans ce dernier groupement que rentre l'espèce congolaise que nous décrivons ci-dessous :

Cette forme présente une ressemblance superficielle évidente (à part la couleur des pattes) avec *Erycia brunnescens* VILLENEUVE, à cause de la décoration du thorax. Cependant ses caractères l'en éloignent considérablement et il s'agit d'un *Lomatacantha* bien typique. Elle se sépare de toutes ses congénères par sa couleur entièrement noire, variée de pruinosité cendrée assez dense. Thorax montrant dans la région présuturale 2 très larges bandes longitudinales noir velouté, résultant de la fusion 2 à 2 des 4 lignes habituelles. La partie postsuturale est occupée, au moins dans sa moitié antérieure, par une grande tache noire passant au gris vers l'arrière, vue sous un certain jour. Abdomen couvert de pruinosité cendrée, la moitié postérieure des tergites étant d'un noir indécis. Cuillerons légèrement gris-brun, ailes un peu brunies le long des nervures. Antennes, palpes et pattes noirs. Front large (femelle) comme 3/4 de chaque œil vu de dessus à bande frontale noir velouté, un peu plus large que chaque parafrontal vers le vertex, égale en avant. Soies ocellaires longues et fines. Pas de soies verticales externes. 8 à 9 soies frontales dont 4-5 descendent sur les parafaciaux, l'inférieure insérée au niveau de l'extrémité du 2me article antennaire. 2 fines soies orbitaires internes, 2 orbitaires externes. Occiput abondamment garni de microchètes noirs dans sa moitié supérieure. Antennes assez longues et étroites, à 3me article 2 fois plus long que le 2me. Chète fin, nu, épaissi seulement dans son 1/5 basal, ses premiers articles courts. Parafaciaux 1,5 fois plus larges que l'antenne. Expansion occipitale presque nulle, palpes cylindriques. Thorax à prosternum cilié et déclivité infrasquamale nue. 2 + 3 dorsocentrales, 3 sternopleurales. Scutellum petit à soies basales et subapicales très fortes. Apicales fines, divergentes. Abdomen : 2me et 3me tergites offrant 2 soies marginales médianes, les 3me et 4me portant 2 soies discales. Aile à 2me segment costal long comme 1/3 du 3me. Tibias antérieurs à 2 soies postérieures, tibias médians offrant 1 soie antéro-dorsale, une forte interne et 2 postérieures. Tibias postérieurs présentant quelques cils irréguliers antéro-dorsaux, avec 1 forte soie intercalée. Longueur 7,5 mm.

Type : femelle : Congo Belge : Parc National Albert : Kamatembe (forêt primaire), alt. 2.100 m, 15/20-IV-1934 (Miss. G. F. DE WITTE).

Paratype : Congo Belge : Parc National Albert : Rutshuru, alt. 1.285 m, 23/25-XII-1933 (Miss. G. F. DE WITTE).

Lomatacantha nigrapex n. sp.

Espèce ressemblant beaucoup à *Kiniatilia tricincta* VILLENEUVE pour la coloration ; cependant, il s'agit d'un *Lomatacantha*. Il s'éloigne des *Prodegeeria* BRAUER et BERGENSTAMM, synonyme de *Hemidegeeria* VILLENEUVE et de *Myxhypostena* VILLENEUVE, chez lesquels les propleures sont pubescents.

Insecte noir, sauf les palpes longs et étroits qui sont jaunes, les cuillerons blancs et les balanciers jaune-brunâtres. L'abdomen offre 2 bandes de pruinosité blanchâtre occupant la moitié antérieure des 3me et 4me tergites. Chez les mâles, on voit aussi une petite tache blanche indécise de chaque côté de la base du 5me segment.

L. nigrapex se distingue aisément de ses congénères parce que le front porte 2 soies orbitaires externes chez les mâles, et que le scutellum n'a pas de soie latérale, de chaque côté. Les soies acrosticales sont réduites en nombre suivant la formule 2 + 1. L'aile n'a que 5-6 poils à la base de r^{4+5}, les tibias médians ont une seule soie antéro-dorsale. Tête haute et étroite, à face profondément excavée. Grande vibrisse située un peu au-dessus du niveau du rebord buccal, faciaux un peu convexes vers l'avant portant de fines vibrisses jusqu'au 1/3 de leur hauteur. Antennes longues, très étroites, à 3me article 4-5 fois plus long que le 2me. Chète fin, nu, épaissi seulement dans son 1/5 basal. Parafaciaux 2,5 fois aussi larges que l'antenne, avec quelques poils fins dans leur partie supérieure sous les soies frontales. Front aussi large que chaque œil vu de dessus, à bande frontale un peu plus étroite que chaque parafrontal. 3 + 3 dorsocentrales. Longueur 8 mm.

Type : mâle : Congo Belge : Rutshuru, alt. 1.285 m, I-1937 (J. GHESQUIÈRE) in coll. Inst. roy. Sc. nat. Belg.

Paratype : Congo Belge : Parc National Albert : Nyamule, alt. 1.028 m, 16-X-1935 (Miss. H. DAMAS).

Remarque. — Cet insecte est voisin des *Kiniatilia* VILLENEUVE, qui ont été classés par cet auteur dans sa tribu des *Hypostenoidea*. Il semble bien que ce groupement soit très hétérogène. Ainsi les genres suivants, qui y sont également inclus appartiennent clairement au groupe des *Minthoini* : *Synhypostena* VILLENEUVE, *Dyshypostena* VILLENEUVE, *Syneplaca* VILLENEUVE. Par ailleurs, *Kiniatilia* VILLENEUVE est typiquement à classer dans les *Blondeliini*.

Kiniatilia brevipalpis n. sp.

Cette forme est très voisine en tous points de *K. tricincta* VILLENEUVE. Elle s'en sépare seulement parce que les palpes sont moitié plus courts environ, moins de 2 fois plus longs que le 2me article antennaire. En outre, le coude de l'aile est plus près de *m-cu* que de l'extrémité de *m*, alors que c'est le contraire chez *K. tricincta*. Longueur 8 mm.

Type : mâle : Congo Belge : Beni à Lesse, fin-VII-1911 (Dr MURTULA) in coll. Musée du Congo Belge à Tervueren.

Paratype : femelle : Urundi-Bururi, alt. 2.000 m, 10-X-1948 (coll. F. FRANÇOIS) in coll. Inst. roy. Sc. nat. Belg.

Prodegeeria straeleni n. sp.

Cette espèce se classe près de *P. bicincta* VILLENEUVE par son abdomen à 2me tergite non excavé jusqu'à sa marge postérieure. Elle s'éloigne de toutes ses congénères par l'absence de soie latérale de chaque côté du scutellum. Remarquons que nous ne donnons pas à ce dernier caractère une valeur générique car des cas analogues se produisent dans les genres *Degeeria* et *Lomatacantha*, qui sont très homogènes par ailleurs. Dans l'ensemble, *P. straeleni* cadre parfaitement avec les autres *Prodegeeria* BRAUER et BERGENSTAMM jusque dans les détails, par exemple on y trouve la touffe de poils couchés vers l'arrière qui orne les côtés du dernier tergite abdominal des mâles. Sa coloration est remarquable : toutes les parties latérales du corps sont blanches ou à pruinosité blanche plus ou moins intense : face, parafaciaux, péristome, moitié inférieure des orbites, flancs du thorax, côtés de l'abdomen. Par contre, tout le dessus de l'insecte est doré : front, dos du thorax et abdomen. Seul le 5me segment abdominal est ceinturé d'une bande de pruinosité blanc-cendré qui occupe sa moitié antérieure. Bande frontale noire. Dessus du thorax d'un doré intense, portant les 4 lignes longitudinales noires habituelles, les latérales terminées en pointe effilée en arrière et en avant et largement interrompues par la suture. Les 2 lignes médianes sont bien séparées en avant, mais se confondent un peu avant de joindre la suture, en une tache noire commune, allongée, plus ou moins rectangulaire, ou un peu rétrécie vers l'arrière, et qui vient mourir au niveau des acrosticales préscutellaires. 3me et 4me tergites abdominaux offrant chacun dorsalement une

ceinture dorée largement interrompue au milieu et plus visible à jour rasant. Cette ceinture occupe la moitié antérieure de chacun de ces segments, mais elle s'amincit régulièrement en ligne courbe au fur et à mesure qu'on s'avance vers la région médiodorsale. Elle s'annule un peu avant le milieu de la base du tergite. 2me segment offrant aussi une tache dorée sur chacun de ses angles antéro-externes. Antennes, palpes, pattes, basicosta et épaulette noirs. Cuillerons jaune-ferrugineux. Ailes brunes, plus jaunes vers la base contre leur bord antérieur. Longueur 9 mm.

Type : mâle : Congo Belge : Eala, 31-X-1935 (J. GHESQUIÈRE) in coll. Inst. roy. Sc. nat. Belg.

(A suivre.)

COMMONWEALTH INSTITUTE OF BIOLOGICAL CONTROL
EUROPEAN LABORATORY, FELDMEILEN.

Ad. Goemaere, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles